

Paris, le 8 décembre 2020

Madame Eleonore Morel, Fédération internationale pour les droits humains
Monsieur Siddhart Akalo, Coalition for Human Rights in Development

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre co-signée par plus de deux cents organisations de la société civile que vous m'avez envoyée dans le cadre de la préparation du Sommet « Finance en Commun » portant sur la prise en compte des droits humains dans le financement du développement. Je tiens à vous remercier pour cette contribution et tiens à vous assurer ici de mon entière mobilisation.

Votre intérêt pour cet événement et votre fort engagement dans le cadre des consultations préparatoires au sommet ont confirmé la validité d'une initiative qui se voulait d'emblée multi-acteurs et la nécessité que nous nous mobilisions tous, banques publiques de développement, institutions onusiennes, partenaires du secteur privé, et acteurs de la société civile, pour porter ensemble, au plus haut niveau, la thématique d'un financement du développement inclusif et durable.

Le Sommet Finance in Commun organisé les 11 et 12 novembre derniers, placé sous le patronage du Président de la République française et en présence du Secrétaire général des Nations-Unis, a été, par sa portée internationale et la force de ses engagements, une grande réussite collective, grâce à l'engagement et au dynamisme de l'ensemble des acteurs et experts qui se sont mobilisés. Il a réuni pour la première fois les 450 banques publiques de développement, des chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile. Il a donné lieu à l'organisation de 30 événements de haut niveau – sur les thèmes du financement de l'économie africaine, du genre, des investissements sociaux, du climat ou encore de la biodiversité – rassemblant près de deux cents panélistes. Ces différentes sessions virtuelles ont été suivies par 10.000 participants en ligne.

Cette vaste mobilisation témoigne d'un consensus sur le rôle concret et opérationnel des banques publiques de développement pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et mettre en œuvre l'Accord de Paris pour le climat. En outre, ce Sommet ouvre de nouvelles perspectives pour une coopération internationale renouvelée, alors que s'ouvre la « décennie de l'action » pour la réalisation des ODD. Il a permis la formation d'une coalition mondiale de toutes les banques publiques de développement déterminée à agir au service de la planète et des populations.

La déclaration conjointe adoptée formalise l'engagement à aligner les financements des banques publiques de développement sur l'Accord de Paris, à appuyer le processus engagé en faveur de la biodiversité dans la perspective de la COP15, à mieux prendre en compte notamment dans le contexte de la pandémie de la COVID 19 la lutte contre les inégalités, ou encore la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La problématique des droits humains ne peut être décorrélée des actions de développement dont l'approche doit être holistique pour être la plus efficace et juste possible. Ce défi a été porté avec force par les membres de la société civile qui ont participé comme panélistes aux différents événements organisés et par leur présence active au sein du comité exécutif qui a préparé le Sommet. C'était le sens de l'intervention en plénière de Mme Lara Pietricovsky, présidente du FORUS international, plateforme qui regroupe 69 plateformes nationales d'ONG et 7 coalitions régionales d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du Pacifique représentant plus de 22 000 organisations soutenant les ODD, ou encore de celle de Mme Gayle Smith, présidente-directrice générale de One Campaign au cours du panel de haut niveau consacré à la manière dont les banques de développement et les différentes parties prenantes peuvent unir leurs forces pour construire un cadre commun pour des investissements durables.

A présent que le sommet a eu lieu, il m'est possible de vous répondre et de revenir plus spécifiquement sur plusieurs avancées significatives concernant les droits humains.

La déclaration conjointe des banques publiques de développement mentionne en effet explicitement à deux reprises, le principe de soutenir une approche du développement fondée sur les droits humains et pilotée par les communautés, avec une attention particulière pour les peuples autochtones :

- En premier lieu dans le paragraphe concernant l'application des sauvegardes sociales et environnementales. Les standards auxquels se réfère la déclaration conjointe incluent les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies et les normes ESG de la banque mondiale et de la SFI. Ces standards couvrent notamment le respect des droits humains (ne pas porter atteinte et remédier aux impacts défavorables) pour les personnes impliquées dans les projets (travailleurs) et pour les populations potentiellement affectées par les projets. Ils couvrent également le processus FPIC (participation libre et entière des communautés affectées par les projets des banques publiques de développement et consentement libre, préalable et informé des populations autochtones) et le processus de plaintes en cas de griefs sans exposition à des représailles.

Extrait de la déclaration conjointe:

Share and apply best practices and internationally accepted norms and standards on environmental, social and governance (ESG) in our policies, and develop risk mitigation and management plans as well as stakeholders' consultations plans, in order to facilitate cooperation and improve the quality of our operations and reporting, including through integration of non-financial results and impacts. In this regard, we refer to the G20 principles for Quality Infrastructure Investment; ILO Conventions and Recommendations; the World Bank and the International Finance Corporation's environmental and social performance standards; and the UN Guiding Principles on Business and Human Rights. Particular attention will be paid to community-led development and the respect of the rights of indigenous people.

- Ensuite dans le paragraphe sur les investissements sociaux et inclusifs, la déclaration formule l'ambition de soutenir des investissements durables veillant à respecter les besoins des personnes marginalisées.

Extrait de la déclaration conjointe:

On social investment, fostering equality and social inclusion, we will strive to increase access to affordable and accessible essential services such as education, housing, sustainable energy, safe water, hygiene and sanitation, as well as to social protection, including by facilitating social and financial integration of vulnerable people, including young people and the elderly, people with disabilities, indigenous, small-scale producers and rural communities, migrants and refugees, with particular attention to the specific challenges faced by women and girls. We will promote social justice policies to reduce inequalities, including through support to tax, redistributive and domestic resource optimization approaches, social safety nets and/or insurance schemes, to the benefit of the bottom 40% of the population. We will factor in climate change and ecosystems degradation risks and impacts, as well as resulting resilience and adaptation capacity needs, including in fragile contexts. We will contribute to the provision of decent and sustainable jobs through our operations. We will take into account the imperative of a just, inclusive and rights-based transition.

- La déclaration mentionne également l'appui à la défense du droit des femmes, à leur autonomisation et à leur accès aux financements dans l'ambition de promouvoir et accroître le soutien aux initiatives favorables à l'égalité de genre.

Extrait de la déclaration conjointe :

On gender equality and women's rights, empowerment and equal access to financial services, we will strive to develop and strengthen, in a systematic and cross-cutting manner, gender-sensitive and gender-transformative policies through all internal and external practices. We will enhance access to employment opportunities and increase funding for gender equality and women's rights and empowerment as key enablers for sustainable development and economic recovery, taking into consideration the Beijing Declaration and Platform for Action whose 25th anniversary will be celebrated at the Generation Equality Forum.

- La déclaration formule également l'ambition de contribuer à proposer des services financiers qui maintiennent une dette soutenable pour les pays destinataires, conformément aux demandes et attentes exprimées par les organisations de défense des droits humains.

Extrait de la déclaration conjointe :

Contribute to debt sustainability, by implementing sound and sustainable financing practices and by building in particular on the G20 Operational Guidelines for Sustainable Financing. We commit to enhance access to sound financing while ensuring that sovereign debt remains on a sustainable path by fostering information sharing and cooperation among all borrowers and relevant stakeholders.

Une déclaration additionnelle sur le genre signée par un sous-groupe de banques publiques de développement réaffirme, quant à elle, expressément, que les droits des femmes font partie du droit international relatif aux droits humains avec une référence aux conventions internationales.

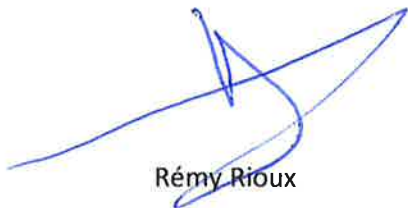
Extrait de la déclaration additionnelle sur le genre :

We recognize that women's rights are specifically enshrined in international human rights declarations and texts including, the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW), the Vienna Declaration and Programme of Action, the Programme of Action of the International Conference on Population and Development, the Beijing Declaration and Platform for Action, the Durban Declaration and Programme of Action, the Addis Ababa Financing for Development Conference, as well as the Paris Agreement on Climate Change and the outcome document of the review conferences

Comme vous le voyez, des points importants que vous avez relayés sont couverts. Il s'agit d'une avancée importante car impliquant pour la première fois l'ensemble des banques de développement de la planète, et l'AFD se félicite de ce résultat. Il reste certes du travail à faire et il sera utile d'en discuter sur le fond dans le cadre du dialogue stratégique que nous souhaitons mettre en place avec les OSC pour le suivi du Sommet.

Ce premier Sommet des banques a impulsé une nouvelle dynamique d'action qui va se poursuivre. Des mécanismes de suivi des recommandations qui ont été formulées seront prévus. Comme tous les acteurs mobilisés, les organisations de la société civile seront associées, si elles le souhaitent, à cette réflexion et à ce suivi. Je souhaiterais d'ailleurs d'ores et déjà vous proposer le principe d'une rencontre dans les prochaines semaines afin de faire ensemble un premier bilan et de préparer la suite, mais aussi pour évoquer avec vous la nouvelle feuille de route de l'AFD sur les droits humains.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



Rémy Rioux

A votre disposition pour toute précision
Respectueusement